



Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **GRAVE (LA)**

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2020

Exploitant : GRAVE (MAIRIE DE LA) - **Gestionnaire du réseau :** GRAVE (MAIRIE DE LA)

Protection des captages d'eau potable

2 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 2 Procédure(s) de protection terminée(s). La source du Chas alimente le réseau Ventelon/Chazelet/Hyères/Terrasses et la source de la Challe alimente le réseau du Chef lieu + Fréaux.

Bactériologie

: Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CHEF LIEU ET FREAUX	16	4	75
VENTELON+CHAZELET+HYERES+TERRASSES	13	4	69,2

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
CHEF LIEU ET FREAUX	5	9,2	4,5	18,7	Eau très peu calcaire.
VENTELON+CHAZELET+HYERES+TERRASSES	2	15,1	11,5	18,7	Eau peu calcaire.

Nitrates

: Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHEF LIEU ET FREAUX	6	0	1,1	1	1,3
VENTELON+CHAZELET+HYERES+TERRASSES	3	0	1,1	1	1,3

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CHEF LIEU ET FREAUX	3	0	0	0	0
VENTELON+CHAZELET+HYERES+TERRASSES	1	0	0	0	0

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale rencontrée en µg/l
CHEF LIEU ET FREAUX	3	869	0	0
VENTELON+CHAZELET+HYERES+TERRASSES	1	173	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en mars 2021

Conclusion sanitaire - Observations

La qualité de l'eau distribuée sur le(s) réseau(x) Ventelon-Chazelet-Hyères-Terrasses n'est pas satisfaisante et nécessite la mise en place d'un système de désinfection de l'eau avant distribution.

Ce réseau est alimenté par une ressource vulnérable nécessitant d'envisager la mise en place d'un traitement de désinfection. Une contamination bactériologique a nécessité une interdiction de consommer l'eau au cours du mois d'août 2020. A cette occasion, l'Agence Régionale de Santé a demandé à l'exploitant de distribuer de l'eau embouteillée aux abonnés concernés.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.